Bulletin Municipal

2020-2021

Arques

sommaire

ÉDITO 3
CENTRE-VILLE 4
PROJETS 6
TRAVAUX 8
SCOLAIRE 11
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 12
SOLIDARITÉ 14
ÉCONOMIE 17
CADRE DE VIE 18
DÉVELOPPEMENT DURABLE 20
JUMELAGE 22
VIE DES AÎNÉS 23
24 SPORT
25 COMMUNITY
26 CMJ
28 MÉDIATHÈQUE
30 CULTURE
32 MANIFESTATIONS
37 ARRÊT SUR IMAGES
40 CALENDRIER DES FÊTES
44 SERVICES
46 TRIBUNE
47 COMMUNICATION

Bulletin d'information de la ville d'Arques

Hôtel de ville - BP 60 067 - 62507 Arques Cedex / Tél : 03.21.12.62.30. / Mail : mairie@ville-arques.fr
Conception, rédaction et mise en page : David PAULET, service communication
Photos : J. BERNARD, E. DUFOUR et D. PAULET, sauf mentions contraires
Directeur de la publication : Benoît ROUSSEL, Maire d'Arques
Impression : Imprimerie GALLET, 62510 ARQUES

www.ville-arques.fr

Le mot du maire

Chères Arquoises, chers Arquois,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier une fois encore pour la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, lors du scrutin municipal du 15 mars dernier.

Vous le savez, cette élection municipale 2020 ne s'est pas tout à fait déroulée comme prévu puisqu'il a fallu attendre le 23 mai pour être officiellement investis, confinement du printemps oblige. C'est donc avec plus de deux mois de retard que nous avons enfin pu prendre réellement nos fonctions, dans un contexte très particulier, avec les restrictions et conditions sanitaires que vous connaissez.

Bien évidemment, cela ne nous a pas empêché de nous mettre immédiatement au travail afin d'apporter de nouvelles mesures très concrètes pour les Arquois avec l'augmentation des bourses communales, la gratuité de la médiathèque, le transport en faveur des aînés, la Gazette de Léon et Léonie (magazine municipal)...

Notre volonté sera toujours d'apporter un maximum de services et d'animations à la population, ce que nous avons fait dès notre installation en organisant 2 distributions de masques pour toute la population et récemment 4 masques pour tous les écoliers de la commune, un grand concert gratuit à l'occasion du 14 juillet et dès septembre en relançant les spectacles culturels.

Malgré toutes ces difficultés liées à la crise sanitaire, nous agissons pour embellir, développer, animer et faire rayonner notre si belle cité, autour de trois grands piliers que sont la solidarité, le développement durable et la démocratie participative.

Soyez sûrs que nous continuons d'avancer sur les grands projets pour lesquels vous nous avez élus, qu'ils soient **en cours,** avec le centre-ville et les travaux de restauration de l'ascenseur à bateaux ; **nouveaux**, avec la restauration scolaire, le renouvellement de la voirie (réfection totale de voirie et enfouissement des réseaux pour les rues Denis Papin, Verdun et Delattre) ou **imprévus**, avec la découverte du mérule à l'hôtel de ville.

C'est donc avec cette volonté forte et indéfectible, avec l'ensemble de l'équipe municipale et les agents, que nous travaillons au quotidien pour votre bien-être.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2021, avant tout placée sous le signe de la santé et du mieux-vivre ensemble.

Votre Maire,

Benoît Roussel

NOUVEAU CENTRE-VILLE : LES CONSTRUCTIONS ONT DÉBUTÉ

L'acte de vente des terrains a été signé le 3 septembre sous le regard avisé du Sous-Préfet

Les travaux de terrassement ont démarré dans la foulée, fin septembre

Après la signature de l'acte de vente entre la ville d'Arques et Habitat Hauts-de-France le 3 septembre dernier, tout est allé très vite puisque les grues ont pris leurs quartiers au niveau de l'**îlot H1 du nouveau centre-ville fin septembre pour la construction de 23 logements locatifs aidés et 2 cellules commerciales.** Les travaux devraient durer 15 mois environ, pour une livraison fin 2021, si tout se passe comme prévu.

Concernant les 3 autres îlots de cette phase 1 (H2, H3 et H4), une mauvaise nouvelle est tombée avec le retrait des deux bailleurs concernés.

Le premier (Pas-de-Calais Habitat) a tout simplement décidé de changer de politique générale, en se consacrant désormais exclusivement à la rénovation plutôt qu'à la construction. Pour le second (Coopartois), le montant des travaux de construction suite à son appel d'offre était tellement élevé qu'il aurait fallu commercialiser les logements à un prix au-dessus du marché, les rendant ainsi invendables !

Qu'à cela ne tienne ! Un autre promoteur serait déjà sur les rangs pour construire sur l'ensemble des trois îlots ! Affaire à suivre…

Les vide-sanitaires ont été érigés en octobre et les dalles brutes coulées début novembre

Un engagement fort de la nouvelle Municipalité

Situées au rez-de-chaussée à l'angle du bâtiment principal actuellement en constuction, au niveau de l'avenue De Gaulle, juste à côté de la Poste, les deux cellules commerciales de l'ilôt H1 ont été la clé de voûte du lancement des travaux.

En effet, et comme cela peut se comprendre, le bailleur avait besoin de garanties quant à la vente de ces locaux s'étalant sur 150 m² au total, et qui ne pouvaient rester vacants.

La ville d'Arques s'est donc engagée officiellement en posant une option d'achat de 221.500 €, au cas où elles ne trouveraient pas d'acquéreur. Si cela venait à être le cas, une maison médicale pourrait ainsi y être aménagée.

Sans cet engagement fort de la Municipalité, les travaux n'auraient sans doute jamais pu débuter !

34 NOUVEAUX LOGEMENTS RUE DE L'EUROPE

La société VILOGIA LOGIFIM vient de bâtir un immeuble de 34 logements sociaux collectifs à l'angle de la rue de l'Europe et de l'avenue de Gaulle.

Comprenant 6 T2, 15 T3, 11 T4 et 2 T5, il propose un petit extérieur pour les appartements en rez-de-chaussée, des balcons sur certains logements aux étages, des emplacements de parking, un accès sécurisé et bien sûr des ascenseurs.

Remise des clés fin novembre en présence de Jean-Luc POULAIN, Directeur de Vilogia Logifim

L'I.M.E. TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Guillaume THIRARD (Sous-Préfet), Benoît POTTERIE (Député), Joël DUQUENOY (Président de la CAPSO) et Benoît ROUSSEL (Maire d'Arques), entourés de plusieurs élus et techniciens, se sont réunis fin août pour faire un point d'étape concernant le projet de construction de l'EPDAHAA (Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie) ou IME, au niveau de la rue Henry Puype (site de l'ancien collège).

Si le projet connaît quelques difficultés notamment liées à la nature du terrain, il n'en demeure pas moins toujours d'actualité, la demande de permis de construire devant être déposée prochainement.

RESTAURANT SCOLAIRE : UN NOUVEAU PROJET SUR LA TABLE !

Avec près de 310 élèves chaque midi, le restaurant scolaire arrive à saturation.

A noter que, depuis le 2 novembre, le restaurant scolaire est réparti sur 2 sites, afin de limiter le brassage des élèves... Les enfants des écoles des Bourguets et d'Haut-Arques prennent ainsi leur repas à la salle des Fêtes, tandis que ceux des écoles Camus, de la Basse-Meldyck et du Centre continuent de déjeuner au groupe scolaire Camus.

Actuellement, les élèves demi-pensionnaires des écoles d'Haut-Arques, du Centre, de la Basse-Meldyck et des Bourguets doivent prendre le bus pour se rendre à l'école Camus où se trouve le restaurant scolaire, pour le repas du midi... Pensant avant toute chose au bien-être de nos enfants, la Municipalité souhaite abandonner ce système **en créant une cantine dans chaque école**.

Cette nouvelle organisation leur évitera ainsi de quitter leur établissement, leur laissant ainsi bien plus de temps pour digérer, se poser et jouer avec leurs camarades. De plus, dans des réfectoires plus petits, avec beaucoup moins de monde, le bruit sera moindre, ce qui leur permettra de **manger dans de meilleures conditions et d'apprécier davantage cette pause méridienne.**

Concrètement, **un premier réfectoire de proximité devrait être installé à l'école de la basse-Meldyck** au cours du premier trimestre 2021. Si le test s'avère concluant, les autres (Centre, Haut-arques et Bourguets) seront déployés pour la rentrée scolaire de septembre.

MÉRULE : DES TRAVAUX POUR SAUVER LA MAIRIE

Le mérule est un champignon lignivore qui se plaît dans les endroits humides et mal ventilés. Il se manifeste par l'apparition d'une substance blanchâtre semblable à de la ouate épaisse. Ses filaments peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur. Ils s'insinuent au cœur du bois, qui perd alors de sa robustesse, devient friable et finit donc par se fragiliser et casser.

Suite à un banal contrôle des infrastructures en 2018, **sa présence a été constatée au niveau de la charpente de la mairie,** plus précisément au-dessus de la salle du Conseil. Alors que la précédente Municipalité avait fait le choix de ne pas intervenir, la nouvelle équipe a préféré engager un diagnostic le plus rapidement possible, les résultats devant être dévoilés pour cette fin d'année. **Les travaux curatifs**, qui s'annoncent très lourds (et donc très coûteux) avec notamment l'obligation de casser le plafond de la salle du Conseil, **se dérouleront en 2021.**

Certaines poutres se sont déjà affaissées de plusieurs centimètres.

Le champignon en question.

ÇA ROULE POUR L'EURO VÉLOROUTE !

L'euro véloroute est un vaste projet européen qui a pour but de constituer un réseau **d'itinéraires cyclables de longue distance** pouvant être empruntés par tronçon, via différents modes non motorisés (vélos, rollers, à pied…), le tout **dans un environnement agréable et sécurisé,** avec pour toile de fond un échange culturel entre pays.

Depuis 2011, le Département réalise des aménagements cyclables pour l'euro **véloroute N°5, ou véloroute des marais**, pour relier Calais et le Nord, sur 77 km… un itinéraire qui passe par Arques, notamment **par le chemin de halage.**

En 2021, grâce à ces aménagements, il sera bientôt possible pour les Arquois d'aller par exemple se promener à vélo jusqu'à Aire-sur-la-Lys, sans croiser de véhicule motorisé ! Et si le cœur vous en dit, vous pourrez peut-être même pousser quelques coups de pédales supplémentaires pour **rejoindre nos amis jumelés de Wadgassen** puisque l'euro véloroute passe par la Sarre… Alors, à vos mollets !

VOIRIE : PETITS TRAVAUX DE 2020 AVANT LES GRANDS CHANTIERS DE 2021

Abaissement de bordures avenue Pierre Mendès-France, pour une plus grande accessibilité

Les principaux travaux de voirie effectués cette année ont concerné le **gravillonnage** des rues Faidherbe, Jaurès prolongée, des Alpes, des Pyrénées, de la Gare et du chemin de Boulogne.

À coté de cela, signalons les **habituels travaux d'entretien** comme les réparations de nids-de-poule, mais aussi la rénovation des enrobés d'une partie de la rue des Ardennes prolongée, la reprise ponctuelle de 250 m² d'enrobé rue d'Alsace ou encore la rénovation des tapis de roulement des rues Lafontaine et du camp Guerin ou encore la remise à niveau du chemin de Rihoult.

Citons également la **création d'une rampe empierrée** entre le chemin du halage et la passerelle du Brockus (posée en avril 2014), la **création d'un passage piétons** au carrefour de l'avenue Pierre Mendès-France et la rue Léo Lagrange ou encore la modification de deux d'entre eux, toujours avenue Pierre Mendès-France, afin de les **rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

Plusieurs **fossés ont été débroussaillés et curés** (chemins de la butte et du Bocquet) tandis qu'une **noue a été créée** entre la rue Claude Nougaro et l'avenue Georges Brassens afin de mieux évacuer les eaux de pluies.

Les **places de stationnement** des parkings des résidences de Clairmarais et Richard Obein, de la cité des Mouettes, et avenue Pierre Mendès-France ont été remises en peintures.

À noter enfin le **remplacement de la canalisation d'eau potable** par VEOLIA et le renforcement de la protection incendie sur la place Roger Salengro, sans oublier le **déplacement des toilettes publiques** de l'avenue De Gaulle vers la **rue d'Anjou,** au niveau de l'entrée du jardin public... un endroit bien plus approprié pour les nombreuses familles se rendant au parc.

Déplacement des toilettes publiques rue d'Anjou

Gravillonage rue Jean Jaurès

Après plusieurs années sans gros investissements, un programme ambitieux de rénovation de la voirie communale sera déployé dès 2021, avec plusieurs rues rénovées. Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir plus en détail dans nos prochaines publications.

UN ARRÊT DE BUS PLUS ADAPTÉ

Faciliter la vie des personnes en situation de handicap est une priorité pour la ville d'Arques... À ce titre, elle a procédé cet été à une **mise à niveau de l'arrêt de bus de l'avenue Pierre Mendès-France** (à proximité du square Elie Castelain) pour une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les travaux ont consisté à remplacer les bordures de 6 cm par des bordures de quai de bus et de réhausser le trottoir de 15 cm, conformément à la norme en vigueur.

DES TRAVAUX À LA BASE NAUTIQUE SUR LE PONT ET LES PONTONS

Suite à un problème d'étanchéité, une importante infiltration d'eau a attaqué les câbles de soutien du pont reliant la rue d'Alsace à la base nautique, menaçant à moyen terme l'édifice de s'écrouler.

La ville d'Arques va donc engager des **travaux de sécurisation et d'étanchéité** de septembre à décembre 2021, après ceux engagés par la CAPSO au cours du 1er semestre (assainissement, eau et fibre optique).

De même, il convient de rénover les pontons d'embarcation de la base nautique, dégradés avec le temps.

Les travaux se décomposeront en **3 tranches, sur 3 ans**, la première se déroulant en cette fin d'année avec le **remplacement du ponton n°3** (tout au fond de la base nautique) et la **repose des catway** (appontements flottants installés perpendiculairement au ponton principal).

ASCENSEUR À BATEAUX : LES TRAVAUX SUR LEUR LANCÉE !

Après la rénovation des parties métalliques en 2019, les travaux de réfection de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes se sont poursuivis cette année avec notamment la **remise à neuf des joints des parements en briques** et l'**aménagement de l'intérieur des bâtiments** (désamiantage, câblage, pose de plancher...).

Mais le chantier le plus impressionnant aura été sans aucun doute l'**arrivée d'une nouvelle péniche** (Suzel), en provenance de Dunkerque, qui a dû être découpée afin de pouvoir être portée par grue, jusqu'à sa destination finale : le bac du bas… Une opération impressionnante, surtout quand on sait que le bateau mesure 39 mètres de long pour un poids de 76 tonnes ! Après quelques aménagements nécessaires, ce dernier accueillera des expositions, dès la réouverture du site, prévue en 2022.

D'ici là, l'année prochaine sera consacrée aux réseaux, à la plomberie, à la zinguerie des tours, aux menuiseries, aux aménagements extérieurs et à la scénographie.

L'aménagement de la péniche est en cours.

ÉCOLES : UN BUDGET CONSÉQUENT

La crise sanitaire avec son premier confinement strict et le report de l'investiture n'ont pas permis de mener à bien les chantiers qui étaient prévus dans les écoles...

Malgré tout, plusieurs travaux ont quand même été réalisés comme la **remise en peinture d'une partie de l'école du centre**, côté « maternelle » le **déploiement de plusieurs écrans numériques interactifs,** sans oublier bien sûr les **multiples travaux d'entretien** et l'**achat des fournitures.**

A ce titre, le budget 2020 consacré aux affaires scolaires s'est élevé à près de **103.000 €**, soit environ 32.000 € en investissement et près de 71.000 € en fonctionnement… des chiffres à la hauteur des effectifs puisque nous comptons 960 élèves dans les écoles publiques, auxquels il convient d'ajouter les quelque 245 enfants de l'école privée Saint-Martin Sainte-Thérèse…

LE CADEAU DE NOËL LARGEMENT REVALORISÉ

Offert par la Municipalité aux quelque 1200 élèves de nos écoles maternelles et primaires (y compris l'école privée), le cadeau de Noël a été largement revalorisé cette année, passant d'un montant de 0,85 € à **6 €, soit une augmentation de 700 % !**

Plutôt que de partir sur les traditionnels Père-Noël et autres friandises bon marché, la nouvelle Municipalité a préféré **miser sur la qualité**, avec un **sac** et une **superbe boule de Noël**, mais surtout **100 g de chocolat d'un artisan chocolatier**, permettant ainsi aux enfants de déguster un produit d'exception. Le tout a été accompagné de la traditionnelle **brioche**.

UNE BELLE FRESQUE À CAMUS

Dans le cadre de leur projet d'année scolaire sur le thème du cirque, les élèves de CE1 de l'école Camus et leurs enseignantes ont réalisé une magnifique fresque sous leur préau, avec l'artiste Guillaume PETIT.

LES COMITÉS DE QUARTIERS RELANCÉS

Avec l'écologie et la solidarité, **la démocratie participative est le troisième grand pilier de la nouvelle Municipalité. Oui, à Arques les habitants ont la parole !** Ils peuvent s'exprimer, donner leur avis, faire des propositions et même organiser des évènements.

C'est dans cet esprit d'échanges et de proximité que les comités de quartier ont été relancés dès septembre, l'élection des présidents et vice-présidents s'étant déroulée courant octobre.

Désormais au nombre de quatre (voir ci-dessous), ils bénéficient chacun d'un **budget propre de 500 €** leur permettant de mener à bien leurs projets.

Camus Garenne Danvers

Président : PREDHOMME Jonathan
Vice-président(e)s : GRAVE Micheline, BOUVEUR Elodie, BOUVEUR Jessy, FERRARE Damien, REBERGUE Pierre
Élus référents : Johnny WALLART et Olivier JUSTIN

Centre-ville Basse-Meldyck

Président : GUTTMANN Jackie
Vice-président(e)s : BRIEZ Sandrine, FOURNIER David, HOLQUIN Michel, HOTIER Francis et GAY Jean-Luc
Élus référents : Isabelle CLABAUX et Thierry MERCIER

Marais Bourguets Mouettes

Président : LEMAITRE Nathalie
Vice-président(e)s : DOYER Nicole, DECOBERT Nathalie, CALIN Catherine, PRED HOMME Francis et TARTAR Philippe
Élus référents : Sébastien DUCHATEAU et Dominique LARDEUR

Ht-Arques, Malhôve, Bocquet et Beauséjour

Président : BODDAERT Jean-Michel
Vice-président(e)s :
CANOEN Maryline, MOUHEB Chérif, ROSE Guillaume
Élus référents : Manuella CAPELLE et Stéphanie BODDAERT

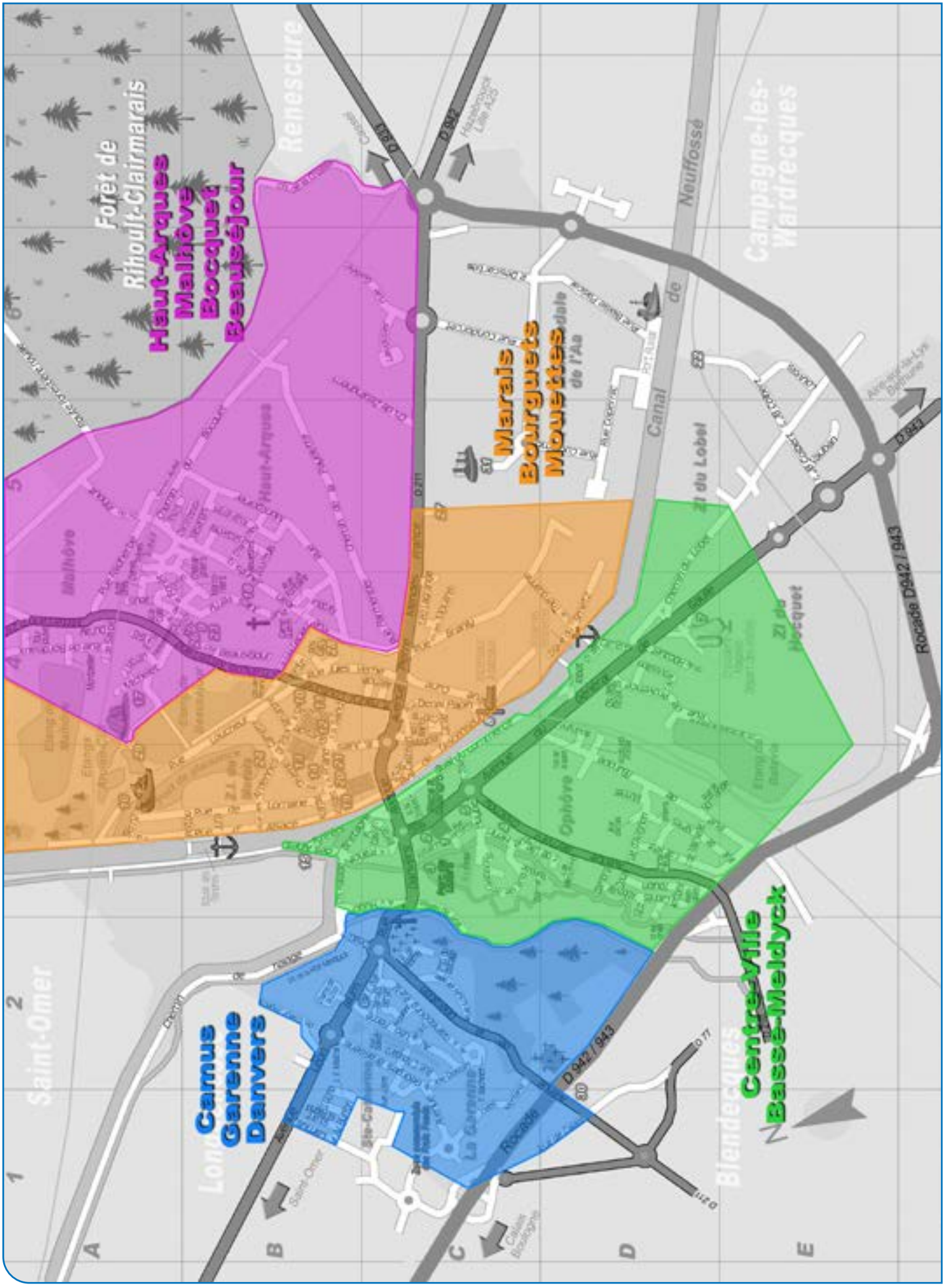
Haut-Arques
Malhôve
Bocquet
Beauséjour
Marais
Bourguets
Mouettes
Camus
Garenne
Danvers
Centre-Ville
Basse-Meldyck
Forêt de Rihoult-Clairmarais
Renescure
Campagne-les-Wardrecques
Saint-Omer
Blendecques
Canal de la Neuffosse
Rocade D942 / 943
D 942
D 943
D 77
D 211
Malhôve
Opinôve
Bocquet
Zone du Lobel
Zone du Bocquet
Zone de la Garenne
Zone de la Basse-Meldyck
Parc d'activités de l'Aa
Hazebrouck Lille A25
Aire de Lyre Digulle
Aire de Saint-Omer
Aire de Calais Boulogne
1
2
5
6
7
A
B
C
D
E

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES SOURDS & MALENTENDANTS

Partant du principe que, en termes de handicap, « c'est à l'environnement de s'adapter plutôt qu'à la personne», la Municipalité a pour volonté de **développer l'accès aux services publics aux personnes en situation de handicap.**

A ce titre, elle a lancé il y a quelques semaines l'**application ACCEO**, permettant aux personnes sourdes et malentendantes d'effectuer leurs démarches plus facilement, que ce soit **en mairie, à la médiathèque, au CCAS, à la Police Municipale** ou encore auprès de **Community.**

Trois services sont ainsi proposés : la Transcription Instantanée de la Parole, la visio interprétation LSF (langue des signes française), le visio-codage LPC (Langage Parlé Complété).

Pour bénéficier de ce **service gratuit**, il suffit d'être équipé d'une tablette ou d'un smartphone connecté à Internet et de **télécharger l'application accessible via le site internet de la ville** ou via le lien suivant : https://www.acce-o.fr/client/arques

Reste ensuite à sélectionner le mode de communication et l'interlocuteur à contacter. La personne est ensuite mise en relation avec un opérateur qui contacte par téléphone l'interlocuteur. L'échange peut alors démarrer.

Le service est **disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

LES BOURSES AUGMENTÉES

Particulièrement symbolique, l'augmentation des bourses communales est l'une des toutes premières mesures fortes de la nouvelle Municipalité qui offre ainsi 10% du montant octroyé par l'État au titre des bourses nationales d'enseignement supérieur (500 € maximum), 65 € pour les non boursiers et 35 € pour les lycéens et collègiens scolarisés à l'extérieur. Cette année, 366 dossiers ont reçu une réponse positive soit une augmentation de 25 % par rapport à 2019, pour un budget global de 46.000 €.

L'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ RECONDUITE

Suite à la délibération en date du 29 juillet 2020, plusieurs familles ont déjà pu bénéficier dès septembre de l'aide à l'accession à la propriété destinée aux primo-accédants d'un montant de 2.000 € de la part de la ville d'Arques et 4.000 € de la CAPSO soit 6.000 € par foyer. Pour en savoir plus et connaître les critères d'éligibilité, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie au 03.21.12.97.19 ou par mail à m.chartrez@ville-arques.fr

EN ROUTE POUR LE MARCHÉ !

Roselyne se fait un réel plaisir de conduire nos aînés sur le marché

Avec l'arrivée d'un second confinement, le **transport des personnes âgées** vers les clubs des aînés n'a pu être mis en place comme prévu, les clubs étant momentanément arrêtés.

Néanmoins, la Municipalité et le centre communal d'action sociale ont quand même tenu à le faire fonctionner **le mardi matin, afin d'amener nos seniors sur le marché**, pour effectuer leurs achats. De 8H30 à 10H, le service est ainsi consacré aux allers, tandis que de 10H à 11H30, il est dédié aux retours.

Service gratuit réservé aux personnes âgées de 66 ans et plus. Inscriptions auprès du CCAS **avant le lundi midi** au 03.21.12.97.10.

REPAS À DOMICILE : UN SERVICE BIEN PRATIQUE

Depuis plusieurs années, la ville d'Arques et le Centre Communal d'Action Sociale proposent le portage de repas à domicile. Il s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes en situation de handicap, aux femmes enceintes et aux personnes temporairement invalides ou accidentées (certificat à l'appui obligatoire).

Le prix d'un repas s'élève à **7.80€.** Il propose **trois menus au choix** (1 menu régime et 2 sans régime), comprenant une entrée, un potage, un plat principal avec légume ou féculent, un fromage, un carré de beurre, un dessert ou un fruit.

La livraison des repas est assurée par un agent employé par le CCAS à raison de **5 jours pour la semaine**, le jeudi étant consacré aux repas du jeudi et vendredi, le vendredi étant consacré aux repas du samedi et dimanche (à réchauffer).

Renseignements auprès du CCAS au 03.21.12.97.10.

FACE À LA CRISE, LA MAIRIE S'ORGANISE

Protéger, rompre l'isolement et rendre service ont été les principales missions relatives à la crise sanitaire, effectuées par la mairie.

Lors du premier confinement, les nouveaux élus, aidés d'agents et de quelques bénévoles ont ainsi fait les **courses pour les personnes âgées** isolées et ne pouvant se déplacer. Effectuée chaque mardi, cette opération s'est prolongée jusque septembre.

Et puis, il y a eu des mesures tout aussi symboliques, comme **le redéploiement complet du marché, l'extension des terrasses** des cafés et restaurants, la **réouverture des robinets dans les cimetières,** ou, plus dernièrement, lors du second confinement, l'**installation de chapiteaux au niveau des restaurants** proposant la vente de plats à emporter (voir ci-contre) et **pour les pharmacies** assurant le dépistage antigénique. À ce propos, il convient également de signaler la **mise à disposition d'une salle** à l'arrière de la mairie, pour y effectuer des tests PCR par un **laboratoire**.

Enfin, impossible de parler de la crise sanitaire sans aborder le sujet des **masques**, offerts par la Région puis par la Ville, lesquels ont été distribués par les élus en mai et en juin. A ce titre, quand le Gouvernement a décidé d'imposer le port du masque aux enfants des écoles primaires, la Municipalité a réagi très vite en commandant **4 masques en tissu par écolier, distribués gratuitement** à la rentrée des vacances de Toussaint.

Enfin, signalons également l'intervention efficace de Benoît ROUSSEL, Maire, et Joël DUQUENOY, Président de la CAPSO, auprès de la sous-Préfecture, pour la **réouverture du Moulin de la Barne** en faveur de nos amis routiers, qui sont ainsi accueillis dans de meilleures conditions.

Distribution de masques à la population sur le marché

Remise de masques pour enfants à l'école des Bourguets

ILS NOUS ONT REJOINTS EN 2020

L'atelier PONSEEL
Boulangerie pâtisserie
rue Adrien Danvers

Salon Géraldine & Hélène
salon de coiffure
avenue de Gaulle

Pen style Tattoo
Tatouage
rue Adrien Danvers

VAPENEST
Vapotage
rue Adrien Danvers

L'Atelier PONSEEL

Pharmacie de l'Europe
Pharmacie
Av. Bernard CHOCHOY

Aux délices d'Éloïc
Charcuterie
rue de l'Europe

SC VIVANCE
Sophrologie
rue de Strasbourg

Escape yourself
Escape game
Av. Bernard Chochoy

DEFILOTS
Déstockage
Place René Cassin

LB Bâtiment
Rénovation - Maçonnerie
Chemin de Batavia

Réouverture
L'ESPRESSO
Bar tabac
rue de Lorraine

1PPACC
Plomberie Chauffagerie
rue Jean Jaurès

INSTITUT DE KAREN
Esthéticienne
avenue de Gaulle

Clin d'oeil

50 ANS DE GOURMANDISES

L'entreprise Régnier Sucré&Salé a fêté cette année ses 50 ans, l'occasion pour Benoît ROUSSEL (Maire d'Arques), Joël DUQUENOY (Président de la CAPSO) et François MOTTE (Président de l'agence SOFIE) de découvrir, en compagnie de Vincent SEPIETER (PDG de l'entreprise), les rouages de cette belle « machine » arquoise qui ne manque pas de projets pour les années à venir !

UN SOUTIEN SANS FAILLE

A l'occasion de la réouverture post-confinement des cafés et restaurants, la Municipalité a installé barrières et plots bétons afin d'agrandir et sécuriser les terrasses. Pendant la seconde vague de la crise sanitaire, des chapiteaux ont été déployés, toujours par la commune, dans les restaurants proposant un service de retrait de commandes (Le groët de Marie, Pizza Potes et le Moulin de la Barne) ainsi que dans les pharmacies réalisant des tests de dépistage antigéniques (Pharmacies Trouart, de l'Europe et des Flandres).

MISSION ACCOMPLIE POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Après le déconfinement, la hauteur d'herbe à tondre était réellement problématique

Après deux mois de confinement au printemps, la nature a vite eu fait de reprendre ses droits, transformant nos espaces verts en véritables pâtures.

A la sortie de ce confinement, le travail à effectuer pour les agents du service des espaces verts et naturels était donc tout simplement titanesque, avec trois à cinq tontes de retard à rattraper. Entre tondeuses qui bourrent toutes les cinq minutes à cause de la hauteur de l'herbe, des bacs qui se remplissent en moins de deux, et des effectifs réduits afin de respecter les mesures sanitaires de protection, la tâche paraissait insurmontable... Mais c'était sans compter sur le courage et le savoir-faire des employés municipaux qui se sont littéralement démenés pour redonner aux différents quartiers toute leur beauté.

Alors, bien sûr, le fleurissement est arrivé au second plan, avec des plantations qui ont dû être décalées dans le temps. Mais cela n'a au final pas eu de réel impact sur les massifs et jardinières, qui ont très vite retrouvé leur splendeur estivale.

Avenue De Gaulle

Rue Adrien Danvers

Rue Michelet

Avenue Pierre Mendès-France

BIENVENUE À LÉON ET LÉONIE !

Après la disparition de Léon (premier du nom) au printemps dernier, la nouvelle Municipalité s'est mise en quête d'un (ou plusieurs) paon, véritable mascotte de la commune. Le temps de construire **une volière digne de ce nom** (125 m² pour 4,5 mètres de haut) **avec un abri** réalisé par les services municipaux, **Léon et Léonie** ont pris leurs nouveaux quartiers au jardin public mi-novembre.

Un grand merci à Monsieur et Mme DENAES, de Moulle, qui ont offert les deux volatiles à la ville d'Arques, ainsi qu' à la Société Avicole Audomaroise qui a fait don pour sa part de **deux poules de Bourbourg (race locale en voie de disparition) et d'un coq.**

L'arrivée des cinq oiseaux est la toute première étape d'un **vaste projet d'aménagement du jardin public** qui verra arriver d'autres animaux (un deuxième enclos est déjà prêt), des panneaux d'interprétation et des tables de pique-nique, tandis que l'aire de jeux sera rénovée avec, dans un premier temps, le remplacement des cailloux par un revêtement amortissant les chocs, plus confortable pour les enfants.

L'idée ? Redonner au parc de loisirs ses lettres de noblesse pour en faire **un lieu familial, idéal pour la détente et la promenade.**

BIODIVERSITÉ : POUR UN JARDIN EN BONNE SANTÉ

Composé des termes « bio » (vie) et « diversité », la biodiversité désigne la variété des formes de vie dans un espace donné. Quand les conditions sont réunies, le jardin peut être un haut lieu de biodiversité où règne un bon équilibre entre ravageurs et prédateurs. Pour favoriser la venue des uns et ainsi lutter facilement contre les autres, il suffit de quelques petits aménagements, et bien souvent de laisser faire la nature !

Quelques conseils utiles

Laisser un coin plus sauvage

Cessez de tondre une partie de votre jardin pour laisser pousser herbes... et fleurs ! En plus, cela vous fera moins de travail. Mais bien sûr, il faut accepter de voir se développer certaines plantes sauvages, comme les orties, qui ont elles aussi leur utilité (pour les papillons, pour faire du purin... et même de la soupe !)

Installer des abris...

...pour les insectes, les hérissons, les abeilles, les bourdons et bien sûr les oiseaux. Concernant ces derniers, l'hiver, ils ne souffrent pas du froid mais du manque d'eau et de nourriture. Pensez-y !

Favoriser plantes indigènes et haies champêtres

Composées d'essences locales, les haies champêtres protègent des regards, du vent et demandent peu d'entretien. En plus, elles offrent le gîte et le couvert aux animaux et aux insectes. Et si vous en avez la place, une mare, c'est vraiment le top !

UN AMI QUI NE MANQUE PAS DE PIQUANT !

En plus d'être mignon, le hérisson est aussi très utile au jardin puisqu'il adore les limaces, ennemies jurées des jardiniers ! Alors, n'hésitez pas à lui donner un p'tit coup de pouce **en lui construisant par exemple un abri**... Une petite caisse en bois retournée, un tuyau de 15 cm de diamètre en guise d'entrée, un peu de foin et de feuilles mortes, et le tour est joué ! L'hiver, n'hésitez pas à **déposer à proximité quelques fruits voire des croquetttes pour chatons** (pas de pain ni de lait) pour qu'il puisse se nourrir car il se réveille de temps en temps. Enfin, pensez à **laisser quelques petits passages dans les murs et clôtures** pour qu'il puisse circuler librement.

EN ROUTE VERS UNE VILLE PLUS VERTE

La crise sanitaire et les deux confinements n'ont pas eu que des effets négatifs puisqu'ils ont permis à beaucoup de se ressourcer et de retrouver certains fondamentaux indispensables comme leur famille... et la nature !

À Arques, nous avons la chance de vivre sur un territoire disposant d'un riche patrimoine naturel avec les étangs, la forêt, le jardin puplic, les rivières, le canal... c'est un peu la ville à la campagne, ou la campagne à la ville, comme vous préférez.

À ce titre, beaucoup d'actions ont été entreprises pour nos espaces verts depuis la mise en place de l'agenda 21 en 2006 : gestion différenciée, suppression des produits phytosanitaires, relevé des papillons, création de mares, aménagements de l'étang de Malhôve, etc.

Souhaitant relancer cette politique écologique, la nouvelle Municipalité fourmille d'idées avec quatre thématiques générales : **les plantations, la sensibilisation, la participation et la préservation.**

Plantations

Dès l' année prochaine, **chaque naissance à Arques donnera lieu à la plantation d'un arbre ou arbuste** au niveau de l'étang de Beauséjour (pâture située derrière le local des Fraggles)... une action hyper symbolique menée en partenariat avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (accompagnement technique) et la Voix du Nord. Réalisées avec des essences locales, ces plantations **débuteront à l'automne 2021** et seront accompagnées d'aménagements.

Sensibilisation

Tout au long du mandat, des **ateliers** de sensibilisation seront organisés autour de la biodiversité avec des **rencontres pédagogiques, des conférences, des sorties sur le terrain...** avec plein de projets sympas à la clé : **concours de nichoirs, concours photos, relevés** de la faune et de la flore, etc. Les enfants étant l'avenir de notre planètes, les scolaires seront bien évidemment associés et largement sensibilisés.

Participation

Le leitmotiv de ce grand projet de développement durable est la participation des habitants, afin de créer du lien entre les arquois, les agents, les élus... notamment par le biais de **chantiers participatifs**, comme pour le balisage de **circuits de rando autour du patrimoine naturel** ou l'**installation d'abris pour favoriser la biodiversité.**

Préservation

Un gros travail à moyen terme va être effectué sur toutes les questions relatives aux **corridors biologiques** afin de favoriser les flux migratoires entre les habitats. Tout sera fait également pour préserver et développer les **trames vertes** (couvert végétal), **bleues** (cycle de l'eau), **brunes** (sol) et **noires** (éclairage).

ZOOM SUR SEBASTIAN GREIBER, MAIRE DE WADGASSEN

Sebastian Greiber est né en 1980. Il est marié et père de quatre enfants (trois filles et un fils).

Il est **maire de Wadgassen depuis mai 2014** (il a été réélu en 2019). Pour lui, l'écoute, le dialogue et la recherche de solutions sont prioritaires. Ainsi, si vous allez à la mairie de Wadgassen, vous trouverez **son bureau tou jours ouvert** et Sebastian Greiber prêt à discuter, même sans prendre de rendez-vous. Sa méthode de travail est la même pour tous, que l'on soit citoyen ou acteur et partenaire de la communauté. Malgré tout, une heure régulière de consultation des citoyens a été mise en place dès le début : tous les habitants peuvent ainsi lui faire part de leurs préoccupations et besoins. Il essaie ainsi de les aider rapidement et efficacement.

© ville de Wadgassen

La commune dirigée par M. Greiber travaille en étroite collaboration avec le district de Saarlouis et son administrateur, Patrik Lauer. Les **entreprises locales** sont également importantes pour lui. Le **développement économique** est aussi un élément essentiel du travail communautaire, en collaboration avec le district. A noter de nouvelles initiatives dans les domaines du **tourisme** avec le développement des piscines et du parc animalier communal, des projets dont Sebastian Greiber a fait une priorité absolue.

Avec les problèmes actuels liés à la pandémie, la municipalité de Wadgassen essaie de **soutenir les entre prises locales au maximum**, par des mesures ciblées, mais aussi les habitants avec leurs préoccupations, dans la mesure du possible. Cela comprend les mesures proactives pour gérer la campagne de couture de masques par plus de 30 citoyens des six districts villages qui composent Wadgassen.

Outre ses tâches nombreuses et variées de chef de l'administration de la commune de Wadgassen, il est courant en Allemagne que le chef de l'administration soit **également le chef des pompiers à l'échelon local.** En plus des distinctions et promotions annuelles, cela comprend également la participation à des opérations de lutte contre les incendies.

© ville de Wadgassen

Le **partenariat européen avec Arques est une autre préoccupation ma jeure** du maire Sebastian Greiber. Lors des anniversaires du jumelage et des différentes rencontres, il a pu démontrer ses liens étroits avec notre commune qu'il souhaite développer avec certains projets communs, en relation avec Benoît Roussel, son homologue Arquois.

Éléments de texte fournis par
Patrik H. Feltès, de la ville de Wadgassen.
Merci à lui

GOÛTER, CINÉ ET COLIS POUR NOS AÎNÉS

Comme pour beaucoup de choses, la vie des aînés a été rythmée cette année par la crise sanitaire. Il y a eu un « avant COVID », avec **le goûter** qui a accueilli près de 300 convives à la salle des fêtes, le 6 février, et un « après », avec malheureusement l'annulation du voyage, du banquet et de la semaine bleue. Malgré tout, la Municipalité a réussi à organiser une **sortie cinéma** le 12 octobre, en incitant les personnes à venir par leurs propres moyens. Un petit moment de détente très apprécié par nos aînés qui bénéficiaient d'un tarif préférentiel pour voir le film « Belle-fille ».

La commune met le paquet... pour le colis !

Etant donné la suppression de plusieurs animations, la Municipalité et le CCAS ont décidé d'**améliorer de manière conséquente le colis des aînés**, avec plusieurs nouveautés. La traditionnelle boîte en carton a été remplacée par un **sac en toile de jute**, bien plus utile, puisqu'il peut être gardé pour faire ses courses. Concernant les produits, l'accent a été mis sur la **qualité et la proximité**, avec des denrées achetées dans la région audomaroise : bière, vin rouge, truffes, café Moka, terrine de volaille au genièvre, terrine de potjevleesch, biscuits, gaufres, confiture, gaufrettes salées au maroilles... auxquelles a été ajoutée une délicieuse cramique au sucre. A noter enfin que les colis ont été **empaquetés et distribués par les élus**, du 5 au 9 décembre.

ARQUES EN FORME OLYMPIQUE !

Le complexe gymnique

Le stand de tir à 10 mètres

Une conférence de presse a été organisée le 6 octobre pour annoncer la bonne nouvelle.

Après la labellisation « Terre de Jeux 2024 », en novembre 2019, récompensant la volonté de la commune de porter les valeurs olympiques, la ville d'Arques a obtenu le 5 octobre dernier le label **« Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 »** par le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques), en partenariat avec l'Etat et les fédérations sportives.

Plus précisément, ce sont deux de nos équipements sportifs qui ont été retenus :

- le **complexe gymnique** pour trois disciplines olympiques (la gymnastique artistique féminine et masculine, la gymnastique rythmique et le trampoline)
- le **stand de tir à dix mètres**, pour le tir olympique et paralympique.

Concrètement, cela signifie que ces deux enceintes seront présentées aux délégations lors des JO de Tokyo (août 2021), qui pourront alors décider de venir éventuellement s'y préparer... comme cela a déjà été le cas entre 2010 et 2015 avec un pic juste avant les Jeux de Londres 2012.

Evidemment, cela aura de **belles répercussions sur l'image de la ville**, des clubs et du monde sportif arquois en général, sans oublier d'importantes **retombées pour tout le territoire audomarois**, que ce soit en termes de tourisme, de transport, d'hébergement ou de loisirs !

UNE ASSO QUI RAYONNE DANS TOUTE LA VILLE

Community dispose de deux lieux d'accueil : le centre social Jean Ferrat, rue Aristide Briand, et l'espace de vie des Bellons au niveau du square Marcel Pagnol. Cela n'empêche pas l'association de sortir régulièrement de ses murs, que ce soit lors des manifestations municipales (comme le carnaval), sur le marché (pour se faire connaître) ou en allant dans les quartiers.

Cet été, animateurs et intervenants se sont ainsi rendus dans sept lieux différents de la ville (résidence Clairmarais, résidence Danvers, quartier Camus, Basse-Meldyck, médiathèque, quartier des Roseaux et centre social) pour proposer aux enfants et aux familles diverses animations.

Celles-ci se sont déroulées selon différentes thématiques comme l'environnement, le sport, la santé, le monde numérique, les jeux de société, les danses et musiques du monde, le cirque et même Koh Lanta... Ce qui tombe bien puisque, pour cet été 2020, la tribu des animateurs Community avait décidé que tout le monde devait s'amuser, et leur sentence était irrévocable !

UN ACCUEIL DE LOISIRS «GRANDEUR NATURE»

Alors que beaucoup de communes avaient décidé d'annuler leur accueil de loisirs sans hébergement cet été à cause de la crise sanitaire, **la ville d'Arques et l'association Community ont fait le choix fort de le maintenir,** en respectant bien évidemment un protocole sanitaire strict. C'est dans cet esprit qu'un deuxième lieu d'accueil spécifique pour les enfants de 8 à 11 ans a été ouvert au groupe scolaire Camus, afin de limiter le brassage et d'avoir trop de monde en un même endroit.

Cette décision de maintenir le « centre aéré » a ainsi permis aux parents travaillant d'éviter d'être confrontés à un véritable casse-tête pour la garde de leurs jeunes enfants pendant les grandes vacances, mais surtout à ces derniers de ne pas s'ennuyer et de profiter de beaux moments avec leurs copains.

À ce propos, il est utile de rappeler que **cette édition 2020 a été consacrée en grande partie à la nature,** histoire de se « reconnecter » un petit peu, avec de multiples sorties en plein air, des promenades, des rencontres animalières, des découvertes... Après deux mois de confinement, on peut dire que ces activités ont été pour nos chères petites têtes blondes une véritable bouffée d'oxygène !

Crédit photos : Community

UN CMJ ACTIF, « EN VERT » ET CONTRE TOUT

Année particulière pour les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui, comme les adultes, ont dû composer avec une crise sanitaire qui ne leur a pas permis, par exemple, de participer aux festivités de Noël, annulées cette année.

Cela ne les a pas empêchés de mener d'autres actions comme le **télé-thon 2019**, qui a permis de récolter la coquette somme de 2684 €, la **distribution de chocolat chaud** lors du grand carnaval animé de la ville ou encore l'organisation d'une **chasse à l'oeuf « déconfinée »** en juin.

Mais le plus gros projet de cette année aura été l'opération **« Clean Challenge »**. Que ce soit sur Arques ou sur leur lieu de vacances (en France et au-delà), seuls ou en famille, les participants devaient ramasser des détritus et nettoyer ainsi le plus de surface possible. Il faut dire que nos jeunes élus ont une vraie fibre écolo avec la volonté forte d'agir sur l'environnement et de lutter contre la pollution et les déchets... Bravo à eux !

Crédit photos : Community

Opération Clean Challenge

Opération Clean Challenge

Chasse à l'oeuf

QUAND CULTURE RIME

En plus de posséder **une collection riche et variée** composée de près de 43.000 livres (romans, bandes dessinées, albums pour enfants, documentaires) mais aussi plus de 3.000 DVD et 3.200 CD, sans oublier près de 50 références de journaux et revues, la médiathèque d'Arques est un vrai lieu de vie qui propose de **multiples animations**. Cette année, un accent particulier a été porté sur la nature, avec le **festival des petites bêtes**, du 7 au 10 octobre, qui proposait des ateliers de découvertes des abeilles ou des petites bêtes de la mare, des ateliers créatifs (hôtel à insectes, maison à hérissons, mangeoire pour oiseaux...), sans oublier **une conférence très instructive sur la biodiversité**. La nature était d'ailleurs un peu le fil rouge de cette année avec **plusieurs expositions** d'aquarelles, de photographies, voire de fossiles et d'objets préhistoriques, à l'occasion des journées du patrimoine.

Goûter lecture sur le thème de la nature

Exposition de fossiles

Fabrication d'un hôtel à insectes

Conférence sur la biodiversité

AVEC LECTURE ET NATURE

Les autres grands évènements de 2020 auront été la **nuit de la lecture** sur le thème du moyen-âge, début janvier, en partenariat avec l'école de danse d'Arques (CRD du Pays de Saint-Omer) et « **Promenons-nous dans les livres** », mi-février, avec l'association « Lire et Faire Lire » et la Protection Maternelle Infantile d'Arques, pour les jeunes enfants.

Les bébés n'ont pas été en reste avec plusieurs ateliers proposés par Anne VASSEUR, animatrice en parentalité, (**bébé signe, massage bébé**).

En plus de tout cela, il convient d'ajouter de multiples **heures du conte, goûters lecture, lectures publiques, projections, ateliers adulte** sans oublier la **bourse aux livres**, fin janvier, qui a attiré une fois encore beaucoup de monde !

Rallye Promenade

Nuit de la lecture

Atelier bébé signe

Bourse aux livres

Depuis le 1er juillet, la médiathèque d'Arques est gratuite pour tous les Arquois ! Si ce n'est encore fait, n'hésitez pas à venir vous y inscrire muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une autorisation parentale pour les mineurs. Renseignements au 03.21.11.17.80.

SPECTACLES : 2 SAISONS

La culture est l'un des domaines qui souffre le plus de la crise sanitaire. Comme un peu partout, il y a eu un « avant » et un « après »... Un avant, jusque mi-mars, où **quatre spectacles ont pu se jouer normalement** : Animal totem (25 janvier), Hier encore j'étais un homme (1er février), Poule brune sur la lune (12 février) et la Pirate écologique (8 mars).

Le confinement est ensuite arrivé engendrant l'**annulation de 4 spectacles** (Bobines & Flacons le 4 avril, Desperate Mamies Return le 16 mai, Le Ballon rouge le 30 mai et Boucle d'or le 24 juin) et le report de N°5 de CHOLLET, initialement prévu le 29 mai, au 3 octobre.

Quand la crise sanitaire s'est calmée cet été, **la Municipalité a tout fait pour proposer à nouveau des spectacles**, mais le protocole sanitaire était tel que ceux-ci ont dû se jouer dans des conditions particulières, avec une jauge réduite (Chuuut, Ados VS Parents et BoOm). Devenant de plus en plus strict au fil des semaines, ce protocole n'a plus permis d'accueillir les têtes d'affiches comme GUS et Christelle Chollet, qui ont dû être reportés.

Et puis le deuxième confinement est entré en vigueur le 30 octobre, mettant un coup d'arrêt définitif à cette saison culturelle 2020 décidément pas comme les autres. Les Bébêtes du Ukulélé, Le Bal des Pompiers, Monsieur Timoté et la soirée cabaret ont ainsi été annulés.

Ados VS Parents : mode d'emploi

Animal Totem

La pirate écologique

TRÈS COMPLIQUÉES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, avec une situation sanitaire plus qu'incertaine, il est impossible de se projeter ne serait-ce qu'à trois mois, et encore moins de bâtir une saison culturelle complète.

La seule chose qui est sûre est qu'**aucun spectacle n'est prévu pour le premier trimestre.** Nous espérons pouvoir le faire, si les conditions le permettent, dès le 2ème, en reprogrammant au maximum ceux qui ont été annulés en 2020.

Pour sa part, le spectacle de **GUS devrait se dérouler courant mai** sans aucune certitude.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la ville pour être prêt(e) le jour où nous pourrons rouvrir la billetterie.

Poule brune sur la lune

BoOm !

Chuuut ! Lectures bruitées

MASQUÉS AVANT L'HEURE

Le carnaval animé a été le dernier grand évènement populaire organisé à Arques (le 7 mars) avant le confinement. Une fois encore, les participants ont été au rendez-vous pour profiter des nombreuses animations proposées, entre défilé festif, lancer de bonbons du balcon de la mairie, show d'échassiers acrobates, jeux et activités manuelles, distribution de crêpes et barbes à papa, sans oublier la présence des mascottes des minions, des super héros Captain America et Spiderman, et bien sûr le géant Tizote. Un grand merci à l'association Community et à l'orchestre d'Harmonie de la ville d'Arques, sans qui ce carnaval ne serait pas ce qu'il est !

LA FÊTE COMMUNALE REDYNAMISÉE

Malgré quelques annulations de dernière minute à cause des règles sanitaires (semis du houblon, tiercé à poneys, cérémonie de la reconnaissance communale ou concert à la maison de retraite...), la fête communale s'est quand même tenue, du 4 au 13 septembre. Outre les incontournables ducasse, braderie, duathlon-triathlon, moules-frites et autres concours en tous genres, plusieurs surprises et nouveautés sont venues ponctuer l'évènement comme une **déambulation de djembés** lors de l'ouverture officielle ou la **distribution gratuite de sangria** par la Municipalité lors de la **brocante** des donneurs de sang, nouveauté là aussi, qui a par ailleurs été un franc succès ! À cela s'ajoute la distribution de **tickets de manèges offerts par Monsieur le Maire** et la Municipalité aux écoliers arquois, permettant de redynamiser une ducasse dont la fréquentation a augmenté de manière significative.

UN 14 JUILLET SANS FAUSSES NOTES

Si le carnaval a été le dernier grand évènement avant le confinement, le 14 juillet a été pour sa part **le premier post-confinement** !

Bien sûr, étant donné les conditions sanitaires du moment, il n'était pas concevable de proposer un feu d'artifice ou une fête populaire dans le jardin public. Malgré tout, la nouvelle Municipalité souhaitait vraiment proposer aux Arquois un rendez-vous festif, afin de leur changer les idées, surtout pour ceux qui n'avaient pas la chance de partir en vacances.

Elle a ainsi été **l'une des rares communes au nord de Paris à proposer une animation pour la fête nationale**, en l'occurrence un quadruple concert gratuit avec des groupes régionaux (Playlist, Mathieu & Graziella, Interpoles et Angus Band), le tout dans le respect des gestes barrière en vigueur à l'époque. Chanson française, variétés, blues/rock et hard rock étaient au programme de cette soirée placée sous le signe de la musique !

QUAND ARQUES SE CONJUGUE AU PASSÉ

Organisées les 19 et 20 septembre, les journées du patrimoine étaient basées cette année sur trois thèmes : le **sport**, avec des visites du complexe gymnique, **la paléonthologie et la préhistoire**, grâce à une superbe exposition de fossiles et d'objets préhistoriques à la médiathèque, et enfin les **châteaux** (au nombre de 7 sur Arques) par le biais de randonnées pédestres, guidées et animées par les élus. À ce titre, il convient de remercier Marie-Paule BOUTOILLE, ancienne Adjointe de la ville d'Arques et véritable mémoire vivante de la commune, qui a oeuvré à la réussite de cette belle manifestation en transmettant son précieux savoir, composé d'anecdotes et d'histoires toutes plus intéressantes que les autres !

Le château Porion

Exposition de fossiles à la médiathèque

Le château Lutun

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment des évènements

Février : toujours plus de monde au carnaval de l'association Community

Avril : moment important de la vie de la Nation, la Journée Nationale de la Déportation a lieu dans des conditions particulières, confinement oblige...

Mai : élu le 15 mars, le nouveau Conseil Municipal est finalement installé officiellement le 23 mai.

Trois générations de Maires d'Arques côte-à-côte : Michel LEFAIT, Benoît ROUSSEL et Joël DUQUENOY.

Février : l'Amicale Laïque décroche 11 titres de vice-champion aux championnats de France de Tir FFT.

...tout comme la Commémoration de la Victoire de 1945, le 8 mai, ici au square Elie Castelain.

Michel LEFAIT, Maire d'Arques de 1977 à 2001, remet l'écharpe au nouveau premier magistrat de la ville.

Mai : les premiers marchés post-confinement font le plein de commerçants...

... et de clients, heureux de retrouver leur rendez-vous préféré du mardi matin, avec un dispositif étendu.

Mai : pour sa toute première réunion officielle, la nouvelle Municipalité accueille les syndicats d'ARC, en présence de Fabien ROUSSEL, Député, et Cathy APOURCEAU-POLY, Sénatrice...

Juin : Le saviez-vous ? La ville d'Arques dispose de son propre rucher d'où elle extrait un miel deux fois par an, grâce au savoir-faire des agents communaux.

JUIN : Première remise des prix dans les écoles pour les nouveaux élus.

SEPTEMBRE : Monsieur le Maire rencontre les directeurs d'écoles pour faire le point, à l'occasion de la rentrée

Septembre : Agnès Pannier-Runacher (Ministre déléguée à l'Industrie) et Brigitte Bourguignon (Ministre déléguée à l'Autonomie), en visite à ARC, font une escale en Mairie pour aborder l'avenir de l'entreprise et d'autres sujets d'importance.

Septembre : Les deux Ministres en profitent pour signer le livre d'Or de la Mairie... une première depuis 1986 !

Octobre : la salle du Poilu de l'hôtel de ville acueille une conférence Audomarose, donnée par le professeur Éric Lartigau, Directeur du Centre Oscar Lambret.

Octobre : ACCEO, nouveau dispositif pour les sourds et malentendants, est mis en place par la nouvelle équipe municipale

Novembre : la Commémoration du 11 novembre rend hommage aux héros de la 1ère Guerre Mondiale, morts pour la Patrie ... et la Liberté !

Etant donné la pandémie actuelle, le calendrier des fêtes proposé ci-dessous vous est communiqué à titre indicatif, les animations étant prévues **sous réserve des conditions sanitaires** en vigueur à la date indiquée.

JANVIER

Jeudi 14	Page Facebook de la ville / **Cérémonie des Vœux numérique**
Samedi 16	Médiathèque / **Nuit de la lecture**
Du Vendredi 29 au ven. 5 février	Médiathèque / **Bourse aux livres**

FÉVRIER

Sam. 6 & dim. 7	Complexe gymnique / **Compétition interrégionale de Gymnastique**
Dimanche 7	Salle A. André / **Banquet des aînés** offert par la Municipalité et le CCAS.
Dimanche 7	Salle Devillers / **Brocante** organisée par le Ju-Jutsu Traditionnel
Mercredi 10	Médiathèque / **Rallye promenade**
Dimanche 14	Salle A. André / **Loto** de l'ESA Cyclisme
Mercredi 24	Salle A. André / **Carnaval** de l'association Community
Dimanche 28	Salle A. André / **Loto** de l'ESA Tennis de Table

MARS

Lun 1er & mar 2	Salle Devillers / **Don du Sang**
Samedi 13	Ville / **Grand carnaval animé** organisé par la Municipalité avec défilé
Samedi 13	Salle Balavoine / **Election de Miss Audomarois**
Dimanche 14	Salle A. André / **Brocante** de l'Union Arquoise section Concours
Sam. 20 et dim. 21	Salle Devillers / **Spectacle de Marionnettes** organisé par l'association des « Petites Mains »
Dimanche 21	Salle A. André / **Loto** de l'APE Basse Meldyck
Dimanche 21	**Opération « Marais Propre »** par l'Union Arquoise
Dimanche 28	Salle Devillers / **Brocante extérieure** organisée par le Ju-Jutsu

AVRIL

Du 3 au 5	Malhôve / **Fête des Quartiers de Malhôve et du Bocquet** avec **concours de pêche** le 3, **concours de javelot** les 3, 4 et 5 ; **tiercé à poneys** le 4 et **brocante** rues de Bordeaux, Savoie, Dufay le 5 organisée par la Gymnastique Volontaire Mixte
Samedi 3	Parc de Loisirs / **Chasse à l'Oeuf** organisée par le Conseil Municipal des Jeunes d'Arques
Dimanche 4	Salle A. André / **Loto** du Comité de Jumelage Arques-Wadgassen
Lundi 5	Gare Ferroviaire / **Train de Pâques** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa
Samedi 10	Salle A. André / **Spectacle culturel** proposé par la Municipalité
Dimanche 11	Salle A. André / **Loto** du Dream Team Dart's
Samedi 17	Salle A. André / **Concert de Printemps** de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Arques
Sam 17 & dim 18	Complexe gymnique / **Finales Régionales de Gymnastique Artistique**
Dimanche 25	Grand Place / **Journée Nationale de la Déportation**
Lun 26 & mar 27	Salle Devillers / **Don du Sang**

MAI

	Début du **concours des Maisons et Jardins Fleuris**
Samedi 1	Gare Ferroviaire / **Train du Muguet** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa
Samedi 8	Grand'Place / **Commémoration de la Victoire de 1945.**
Dimanche 9	Salle A. André / **Loto** de l'Association Happy Fit'z
Dimanche 9	Rue des Ardennes et Lorraine / **Brocante** organisée par l'ESA Football
Samedi 15	Salle A. André / **Brocante** Spéciale puériculture de l'APE Basse-Meldyck
Du 15 au 24	**Fête des quartiers de Ht-Arques, Marais et Bourguets** avec concours de **Javelot** les 15, 16, 22, 23 et 24 ; **Brocante** av. PM France le 23 org. par l'Asso. des Donneurs de Sang, concours de **pêche** le 23
Dimanche 16	Quartier du Bocquet / **Brocante** organisée par l'Association Vital' Gym
Dimanche 16	Salle A. André / **Loto** du Dream Team Dart's
Samedi 22	Médiathèque / **Grainothèque « troc plans »**
Sam 22 & dim23	Parc de Loisirs / Festival **« un Air de Far West »** organisé par la Municipalité
Dimanche 23	Salle A. André / **Loto** de l'ESA football
Vendredi 28	**Fête des Voisins**
Samedi 29	Salle A. André / **Spectacle culturel** organisé par la Municipalité
Dimanche 30	Salle A. André / **Loto** du club colombophile Arquois

JUIN

Jeudi 3	**Voyage des Aînés** proposé par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale
Sam.5 & dim.6	Parc de Loisirs / **Fête du Paon**
Samedi 12	Grand'Place / Cafés Restaurants / **Fête de la Musique : La Musique « Des Bar'ques »**
Dimanche 13	La Garenne / **Brocante** organisée par l'Association des Décorés du Travail.
Vendredi 18	Grand'Place / 81ème **Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940**
Samedi 26	Salle A. André / **Spectacle culturel** proposé par la Municipalité
Dimanche 27	Quartier Meldyck / **Brocante** de l'APE Basse Meldyck
Dimanche 27	Parking Proxi / **Brocante** organisée par l'Union Arquoise Section Concours
Lun 28 & Mar 29	Salle A. André / **Don du Sang**

JUILLET

Dimanche 4	Quartier des Fontinettes / 29ème **FONTIFETE** organisée par la Municipalité et les habitants du quartier des Fontinettes avec concours de **pêche**, **brocante** et balade avec le **train touristique**
Samedi 10	19ème **Fête de la Jeunesse** avec concert et plateau NRJ Music Live
Mercredi 14	**Grande Fête Populaire** avec animations pour enfants
Mercredi 14	Grand Place / **Festivités** de la Fête Nationale
Mercredi 14	**Grand spectacle pyrotechnique sonorisé**

AOÛT

Samedi 14	**Fête des quartiers de la Gare et de la Basse-Meldyck** avec concours de **pêche** à la truite
Samedi 28	COSEC / **Course des Familles** organisée par Community
Dimanche 29	Rue de l'Europe / 21ème **Brocante** organisée par l'ESA Cyclisme.
Dimanche 29	Salle A. André / **Loto** de l'ESA tennis de table
Lun.30 & Mar. 31	Salle A. André / **Don du Sang**

SEPTEMBRE

Du 3 au 8 sept.	**FETE COMMUNALE**
Vendredi 3	Grand place / **Ouverture officielle de la Fête Communale et de la ducasse**
Samedi 4	2nde édition du **semi-marathon du Houblon** organisé par les Tyrannosaures
Dimanche 5	77ème **Anniversaire de la Libération** de la Ville d'Arques
Dimanche 5	Centre-ville / **Brocante** de la Ducasse
Mardi 7	Centre-ville / **Marché monstre** organisé par l'ESA Football
Mercredi 8	**Journée ½ tarifs** sur les attractions foraines
Samedi 11	Etang de Malhôve / 34ème **triathlon**, 18ème **duathlon** et 12ème **duathlon jeunes** organisé par le Triathlon de l'Audomarois
Samedi 11	COSEC / **Tournoi régional de Tennis de Table**
Diamnche 12	Salle A. André / **Loto** de l'APE école Basse-Meldyck
Samedi 18	Salle A. André / **Spectacle culturel** organisé par la Municipalité
Sam.18 & dim.19	Ville et Gare Ferroviaire / **Journées du Patrimoine**
Samedi 25	Salle A. André / **Spectacle culturel** organisé par la Municipalité
Dimanche 26	Salle A. André / **Loto** de l'ESA Football

Retrouvez l'intégralité du calendrier des fêtes sur **ville-arques.fr**

OCTOBRE

Sam.2 & dim.3	Salle A. André / 38ème **Festival de l'Oiseau** organisé par le Cercle Ornithologique Arquois
Lundi 4	Hôtel de Ville / **Remise des Prix du Concours des Maisons et Jardins Fleuris**
Mer.6 & sam.9	Médiathèque / **Festival sur le thème du Voyage**
Jeudi 7	Salle A. André / **Goûter des Aînés** offert par la Municipalité et le Centre d'Action Sociale
Du 11 au 15	**Semaine Nationale des Personnes Agées** organisée par la Municipalité et le CCAS avec le concours des clubs de « la Bonne Humeur », « Donner ou Recevoir », « Accueil Arquois » et l'association Community
Lundi 11	**Sortie cinéma** organisée par la Municipalité et le CCAS
Vendredl 15	Salle A. André / **Spectacle de music-hall** organisé par la Municipalité et le CCAS
Samedi 16	Salle A. André / **Loto** du Ju-Jutsu Traditionnel Arquois
Sam.16 & dim.17	COSEC / 4ème **Salon des Verriers** organisé par la Municipalité
Vendredi 22	Salle A. André / **« La Nuit des Vikings »** organisée par l'association Community
Sam. 23 & 30	Gare / **Train de l'Horreur** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa
Lun.25 & mar.26	Salle Devillers / **Don du Sang**
Dimanche 31	Gare / **Train d'Halloween** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa

NOVEMBRE

Samedi 6	Salle A. André / **Soirée Cabaret** organisée par la Municipalité
Dimanche 7	Salle A. André / **Loto** de l'association « Rallye Woman »
Jeudi 11	**Anniversaire de l'Armistice de 1918**
Dimanche 14	Salle A. André / **Loto** de l'ESA Tennis
Dimanche 14	Gare / **Train des Découvertes** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa
Samedi 20	Salle A. André / **Spectacle culturel** proposé par la Municipalité
Dimanche 21	Salle A. André / **Brocante couverte spéciale puériculture** organisée par l'association des « Petites Mains »
Samedi 27	Salle A. André / **Spectacle culturel** proposé par la Municipalité

DÉCEMBRE

Ven.3 & sam.4	**TELETHON** organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et l'association Community
Dimanche 5	**Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc »**
Dimanche 5	Salle A. André / **Loto** de l'Amicale Laïque Tir Sportif
Jeudi 9	Salle A. André / **Spectacle de Noël** des écoles Arquoises offert par la Municipalité
Du vendredi 10 au dimanche 12	Grand'Place / **Festivités de Noël** organisées par la Municipalité
Dim. 12 & 19	Gare Ferroviaire / **Train du Père Noël** organisé par le Train Touristique de la Vallée de l'Aa
Dimanche 12	Salle A. André / **Loto** du club des Supporters de l'ESA football
Lun. 27 & mar.28	Salle Devillers / **Don du Sang**

Jeudi 13 janvier 2022
Cérémonie des voeux 2022

Attestations d'accueil
Carte d'électeur
Cimetière
Duplicata livret de famille
Mariages & PACS
Rencensement militaire
Sorties de territoire
Urbanisme

→ **Service des affaires générales**
03.21.12.89.00.
03.21.12.97.19 (urbanisme)

Allocation 16/25 ans
Avantages aînés
(colis de Noël, voyage, goûter, banquet, etc)
Chèques d'accompagnement personnalisé
Demandes de logement
Fonds de solidarité logement
Repas à domicile
Téléassistance
Dossiers MDPH, APA

→ **Service social**
03.21.12.97.10

Bourses communales
Cantine
Garderie périscolaire
Inscriptions écoles

→ **Service des affaires scolaires**
03.21.12.97.13.

Baptêmes républicains
Noces d'or
Réservations de salles

→ **Service des relations publiques**
03.21.12.64.66.

Déclarations de chiens catégorisés
Objets trouvés
Opération Tranquillité Vacances
Problèmes de voisinage

→ **Police Municipale**
07.83.82.45.49.

Billetterie culturelle
Jardins ouvriers

→ **Accueil de la mairie**
03.21.12.62.30.

Suivi R.S.A

→ **CIAS** (CAPSO) en mairie
03.74.18.22.78.

Carte d'identité
Passeport

→ **Mairie de St-Omer**
03.21.98.40.88

MAIRIE

Horaires
le *lundi* de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30,
les *mardi, mercredi et jeudi* de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30,
le *vendredi* de 8H à 12H et de 13H30 à 17H

Contacts
Tourisme : 03.21.88.59.00 / tourisme@ville-arques.fr
Accueil et billetterie : 03.21.12.62.30 / billetterie@ville-arques.fr
Urbanisme : 03.21.12.97.19 / m.chartrez@ville-arques.fr
Etat civil : 03.21.12.89.00 / c.may@ville-arques.fr
Elections : 03.21.12.89.00. / j.barbet@ville-arques.fr
Comptabilité : 03.21.12.97.18 / f.morel@ville-arques.fr
Affaires scolaires : 03.21.12.97.13 / p.duthille@ville-arques.fr
Communication / culture : 03.21.12.97.14 / d.paulet@ville-arques.fr
Relat. publiques / Tourisme : 03.21.12.64.66 / f.alba@ville-arques.fr
Sports : 03.21.12.97.12. / g.henry@ville-arques.fr
Secrétariat général : 03.21.12.62.30 / mairie@ville-arques.fr
Services techniques : 03.21.12.97.11 / s.pouille@ville-arques.fr

Tél : 03.21.12.62.30. / Site : www.ville-arques.fr

POLICE MUNICIPALE

Permanences
Chaque *lundi* de 14H à 17H et chaque *vendredi* de 9H à 12H

Contact
Tél : 07.83.82.45.49
Mail : police@ville-arques.fr

Permanences du Maire

Chaque mardi de 16h à 18h

CCAS

Horaires
- le *lundi* de 9H à 12H.
- les *mardi, mercredi, jeudi* et *vendredi* de 8H à 12H.

Contact
03.21.12.97.10 / 03.21.12.97.16.
Mail : e.morel@ville-arques.fr

MÉDIATHÈQUE

Horaires (périodes scolaires)
Mardi et mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30.
Jeudi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermeture à 17h30 pendant les vacances sauf le mardi (18h30)

Contact
Tél : 03.21.11.17.80 / Mail : mediatheque@ville-arques.fr

www.bm-arques.fr

MULTI ACCUEIL *(rue de Sète) [CAPSO]*

Contact
Tél : 03.74.18.20.54 / Mail : rpe-arques@ca-pso.fr

PISCINE COMMUNAUTAIRE *[CAPSO]*

Contact
Tél : 03.74.18.21.06. / Mail : piscine-arques@ca-pso.fr

ÉCOLES MUSIQUE ET DANSE *[CAPSO]*
(Conservatoire à rayonnement départemental de l'agglomération de Saint-Omer)

Contact
Tél : 03.74.18.21.10. / Mail : conservatoire@ca-pso.fr

ASSOCIATION COMMUNITY

Horaires hors vacances

Ouverture des bureaux
du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H
sauf mardi matin (fermé)

Ouverture au public
du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 20H
et le samedi de 14H à 18H.

Contact
Tél : 03.21.88.37.37
Mail : communityasso.arques@gmail.com

community-asso.org

PERMANENCES ORGANISMES

CIDFF : vendredi (9H-12H) au centre social (03.21.57.98.57)
CICAS : les lundis & jeudis sur RDV au 0 820 200 189
Restos du coeur : de fin oct. à fin mars le vendredi de 9H à 11H et de 14H à 16H rue Gambetta (03.21.38.02.97.)
Conciliateur de justice : les 1ers et 3èmes mardis du mois en mairie, sur RDV

TRIBUNE D'EXPRESSION

GROUPE NON MAJORITAIRE

Quand le vin est tiré, il faut le boire….

Bon courage à toutes les Arquoises et à tous les Arquois !!!

Merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont fait confiance ainsi qu'à mes fidèles.
Prenez soin de vous.

Caroline SAUDEMONT
pour le Groupe VIVRE ARQUES

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Arquoises, Chers Arquois,

Ne vous noyez pas dans le chagrin : Arques retrouve enfin toute sa splendeur au coeur de l'agglomération !

Toute l'équipe « Arques la Fierté d'y vivre » vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année 2021.

Benoît ROUSSEL, Hélène FAYEULLE, Thierry MERCIER, Gaëlle ROSE, Jean-Pierre LAMIRAND, Christine COURBOT, Stéphane FINARD, Cécile CARON, Mickaël CANLER, Joël DUQUENOY, Bernadette BAROUX, Corinne REANT, Dominique LARDEUR, Olivier JUSTIN, Manuella CAPELLE, Isabelle CLABAUX, Stéphanie BODDAERT, Johnny WALLART, Catherine LAMOOT, Sébastien BERNARD, Sébastien DUCHATEAU, Ludovic LELEU et Chloé KOCLEGA

ÉLECTIONS 2021

Deux scrutins sont prévus en 2021 : les **élections départementales** et les **élections régionales.**

À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune date n'a été fixée pour le moment, à cause de la situation sanitaire, toujours aussi incertaine...

Pour rappel, pour pouvoir voter, vous devez **être français, jouir de vos droits civils et politiques** et être **inscrit(e) sur les listes électorales**.

A ce propos, si vous avez déménagé au cours de l'année 2020, ou que vous avez atteint la majorité, n'oubliez pas de venir vous inscrire auprès du service des affaires générales en mairie dès que possible. Renseignements au 03.21.12.89.00. ou par mail à j.barbet@ville-arques.fr

La mairie d'Arques sur votre Smartphone

Arques

1 - **Téléchargez** GRATUITEMENT l'appli.
« Ma mairie en poche » sur Playstore ou Appstore
2 - **Tapez « Arques »** dans la barre de recherche
3 - **Cliquez** sur « Recevoir les infos »
4 - **Recevez** les alertes ou notifications en temps réel

Joyeuses Fêtes

Bonne année 2021

Arques